

AVIS AUX RÉSIDENTS

TRAVERSE DE LAVAL – POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉFECTION Semaine du 28 septembre 2020

Chère résidente, Cher résident,

Dans le cadre du projet de réfection de la traverse de Laval, nous désirons vous informer qu'après 8 semaines, les travaux vont bon train. Ceux-ci se prolongeront jusqu'à la fin du mois de novembre.

Voici un résumé des travaux qui auront lieu cette semaine pour les différents secteurs :

Pour le secteur situé entre l'accès aux Sentiers du Moulin (secteur Maelstrom) et l'adresse civique 142, traverse de Laval :

- Installation de la signalisation des travaux Circulation en alternance et fermeture du chemin de la Vieille-Descente.
- Excavation de la route existante et mise en place de la nouvelle structure de chaussée.

Pour le secteur situé entre les adresses civiques 107 et 138 de la traverse de Laval :

- Installation de la signalisation des travaux Circulation en alternance.
- Lundi : préparation de la surface à paver (direction Lac-Beauport) entre les adresses civiques 107 et 119.
- Mardi : pavage de la couche de base (direction Lac-Beauport) entre les adresses civiques 107 et 119.

Pour le secteur situé entre le chemin de la Savane et le chemin du Lac-Tourbillon :

- Installation de la signalisation des travaux Circulation en alternance.
- Travaux de stabilisation de talus, secteur situé derrière la glissière de sécurité.
- Travaux de préparation de l'élargissement pour la piste cyclable.

Prenez note que pendant la durée des travaux, la circulation se fera majoritairement en alternance. Vous êtes priés de porter une attention particulière à la signalisation en place afin de respecter les limites de vitesse en zone de travaux.

Nous sommes désolés des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner. Soyez assurés que nous prendrons tous les moyens nécessaires afin de minimiser ceux-ci. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour toute question relative à cet avis, communiquez avec le Service des travaux publics et infrastructures au 418 849-7141, poste 243, sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 13 h.

La Municipalité de Lac-Beauport